



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E58212

VALABLE JUSQU'AU 03/07/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/10/1984

Forme juridique : SARL

Capital : 65 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIJON 016150740

Siret : 016 150 740 00039

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 21 3251 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010556911104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010556911104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : SACET

RUE GUSTAVE EIFFEL  
RENTE LOGEROT  
21160 MARSANNAY-LA-COTE

Téléphone : 03 80 52 23 56

Portable : 06 07 88 57 73

Fax : 03 80 52 39 87

Site Internet : <http://www.ossaturebois-sacet.com>

E-mail : [compta.sacet@sacet21.fr](mailto:compta.sacet@sacet21.fr)

Responsabilité légale :

ROCHE-GAILLON GILBERT GÉRANT

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 2302 | Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE | 13/06/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 14/02/2022         |
| o Fenêtres de toit   | 14/02/2022         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 14/02/2022         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 14/02/2022         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 14/02/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON  
BATIMENT LE MAJOR  
170 AVENUE JEAN JAURES  
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.